



COUR DES
COMPTES
EUROPÉENNE

Protection des données – Déclaration de confidentialité spécifique Enquête sur le programme de l'UE relatif aux opérateurs économiques agréés

La présente déclaration de confidentialité concerne le traitement des données à caractère personnel recueillies par la Cour des comptes européenne (ci-après «la Cour») afin de déterminer si le programme de l'UE relatif aux opérateurs économiques agréés (OEA) facilite le commerce légitime et renforce la sécurité de la chaîne d'approvisionnement internationale. Aux fins de la collecte d'informations sur l'expérience et l'opinion des OEA, vous êtes invité(e) à participer à l'enquête, à laquelle il sera possible d'accéder au moyen d'un lien qui sera communiqué par les services douaniers des États membres.

Veillez noter que l'enquête est anonyme. Ni les services douaniers ni la Cour ne pourront donc savoir qui a répondu. C'est pourquoi tout rappel sera adressé à l'ensemble des contacts, tout comme l'invitation initiale. Si vous avez déjà répondu à l'enquête, veuillez ne tenir aucun compte de ces rappels.

Votre non-participation n'entraînera aucune conséquence, mais l'obtention du plus grand nombre possible de réponses permettrait aux auditeurs de la Cour de se faire une idée plus précise des défis, possibilités et risques potentiels concernant le programme de l'UE relatif aux OEA.

Ce questionnaire est envoyé aux OEA dans toute l'UE.

La présente déclaration décrit la manière dont la Cour traite vos données à caractère personnel et en garantit la confidentialité.

Qui est responsable du traitement de vos données?

Les opérations de traitement des données relèvent de la responsabilité du Membre de la Cour chargé de l'audit, à la Chambre IV.

Pourquoi collectons-nous vos données?

Aucune donnée à caractère personnel n'est recueillie. Si l'enquête comporte des champs de texte libre, veuillez veiller à n'y insérer aucune donnée à caractère personnel.

Quelles données à caractère personnel recueillons-nous?

L'enquête étant anonyme, aucune donnée à caractère personnel ne sera recueillie.

Pendant combien de temps conservons-nous vos données?

Aucune donnée à caractère personnel n'est stockée à la Cour, parce que l'invitation a été envoyée par les services douaniers des États membres et que la Cour ne traitera que les informations fournies dans le questionnaire.

Quelles règles s'appliquent à l'utilisation de vos données?

Le [règlement \(UE\) 2018/1725](#) du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données établit le cadre juridique régissant le traitement des données à caractère personnel par la Cour.

La base juridique est l'article 287 du [traité sur le fonctionnement de l'Union européenne](#).

Qui a accès à vos données et à qui ces dernières sont-elles communiquées?

L'équipe d'audit a accès aux données conformément au principe du «besoin d'en connaître». Les agents de la direction du contrôle qualité de l'audit de la Cour peuvent également avoir accès aux données dans le cadre de leurs travaux de contrôle qualité de l'audit. En cas de réclamation, vos données à caractère personnel pourront être transmises au Médiateur européen et/ou au Contrôleur européen de la protection des données et/ou au délégué à la protection des données de la Cour.

Comment la Cour protège-t-elle vos données à caractère personnel contre toute utilisation abusive ou tout accès non autorisé?

Seul un groupe d'utilisateurs bien déterminé peut accéder aux données. Les droits d'accès sont accordés selon le principe du «besoin d'en connaître» en tenant compte du rôle, de la fonction et des responsabilités de l'utilisateur concerné. Ils sont continuellement actualisés en fonction de l'évolution des attributions des agents.

Le secrétaire général de la Cour assume la responsabilité globale de l'application des règles régissant les droits d'accès ainsi que du respect de la réglementation relative à la protection des données. Il a toutefois délégué certaines compétences en la matière à différentes entités. La Cour a adopté une politique de sécurité de l'information et emploie un responsable de la sécurité de l'information chargé de veiller à ce que la politique soit dûment mise en œuvre et à ce que l'efficacité des contrôles y afférents soit testée.

La Cour réalise l'enquête au moyen d'EUSurvey, un système multilingue de gestion des enquêtes en ligne conçu pour l'élaboration et la publication d'enquêtes. EUSurvey est mis à la disposition de la Cour, en tant que responsable du traitement, par la Commission européenne, en tant que sous-traitant. La Commission ne fait pas appel à des sous-traitants ultérieurs et toutes les données sont stockées sur les serveurs de son centre de données.

La Commission européenne a mis en œuvre des mesures de sécurité visant à protéger le matériel et les logiciels de serveur ainsi que le réseau contre les manipulations accidentelles ou malveillantes et la perte de données. Toutes les données sont gérées par la DG Informatique conformément aux dispositions en matière de sécurité technique énoncées dans la décision (UE, Euratom) 2017/46 de la Commission du 10 janvier 2017 sur la sécurité des systèmes d'information et de communication au sein de la Commission européenne, dans ses versions ultérieures, dans ses modalités d'application (ponctuellement modifiées) et dans les normes et lignes directrices correspondantes, ainsi que dans la décision (UE, Euratom) 2015/443 de la Commission du 13 mars 2015 relative à la sécurité au sein de la Commission, dans ses modalités d'application et dans les notes de sécurité correspondantes. Ces documents (ponctuellement modifiés) peuvent être consultés à l'adresse https://ec.europa.eu/info/publications/security-standards-applying-all-european-commission-information-systems_en.

L'outil EUSurvey utilise le service Europa Analytics pour établir des statistiques et une analyse du trafic. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet d'[Europa Analytics](#). Europa Analytics repose sur la plateforme analytique libre «Matomo» (source: [EUSurvey Record](#)).

Lors de la participation à cette enquête, vos réponses seront anonymes.

Quels sont vos droits?

Vos droits relatifs à vos données à caractère personnel sont définis aux articles 17 à 24 du [règlement \(UE\) 2018/1725](#). Vous avez le droit d'accéder à vos données à caractère personnel et de les faire rectifier dans les meilleurs délais si elles sont inexactes ou incomplètes. Sous certaines conditions, vous avez le droit de nous demander d'effacer vos données à caractère personnel ou d'en restreindre l'usage. Le cas échéant, vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel en invoquant une justification propre à votre situation particulière. Vous avez également le droit à la portabilité des données.

Nous examinerons votre requête, prendrons une décision et vous la communiquerons dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande. Au besoin, ce délai peut être prolongé de deux mois.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au responsable du traitement des données, dont les coordonnées sont communiquées ci-après.

Avec qui prendre contact en cas de question ou de réclamation?

La première personne de contact est le responsable du traitement des données, joignable à l'adresse ECA-INFO@eca.europa.eu.

Vous pouvez à tout moment prendre contact avec le délégué à la protection des données de la Cour (ECA-Data-Protection@eca.europa.eu) si vous avez des inquiétudes/doléances quant au traitement réservé à vos données personnelles.

Vous avez le droit de déposer à tout moment une réclamation concernant le traitement de vos données à caractère personnel auprès du Contrôleur européen de la protection des données (edps@edps.europa.eu).